

économiquement suffisant pour être capable d'assurer l'égalité des chances à tous les Canadiens, quels que soient leur sexe, leurs handicaps physiques, leurs origines socio-économiques ou culturelles ou leur langue, afin de leur donner accès aux sports, aux établissements sportifs et aux programmes qu'il appuie.»<sup>(17)</sup>

Le Groupe de travail reconnaît que le sport contribue directement à la transmission des valeurs et traditions nationales à la population canadienne. Plusieurs associations ont insisté sur le rôle capital du sport dans la culture canadienne. Comme spectateurs, participants, entraîneurs ou athlètes, les Canadiens prennent directement part au processus de socialisation aux niveaux local et national. Certains témoins ont mentionné au Sous-comité que les événements sportifs demeurent des occasions formidables pour faire ressortir certains aspects culturels. Par exemple, grâce aux médias, à la publicité et aux techniques de marketing, PARTICIPaction encourage des activités qui amènent les familles, les communautés et les voisins à se rencontrer. De la même manière, les Jeux du Canada sont un point de ralliement pour les athlètes et les partisans de toutes les provinces et territoires qui participent ou assistent aux championnats nationaux. Ce genre d'initiatives peut également contribuer à l'intégration des divers groupes qui forment la population canadienne.

Sous ce point de vue, la Commission Dubin considère, dans son rapport, que le sport est devenu un facteur qui unit les Canadiens. Le Sous-comité croit aussi que le sport amateur et l'athlétisme constituent des instruments importants de promotion de l'unité nationale. Il endosse en outre entièrement les opinions de l'ancien ministre Charest, de la Commission Dubin et du Groupe de travail, lorsqu'ils décrivent les motifs qui sous-tendent l'intervention du gouvernement fédéral dans le sport. Le sport est en effet un élément de notre culture nationale.

Le Sous-comité estime que les politiques et stratégies élaborées par le gouvernement et les organismes sportifs devraient être orientées vers l'unité de toutes les composantes de la mosaïque canadienne. La plupart des activités de sport amateur devraient être axées sur la coopération et la compréhension des différentes cultures et origines; on pourrait notamment le faire en encourageant la population à participer à des activités et à des compétitions saines et bien organisées à tous les niveaux du sport.

---

<sup>(17)</sup> Rapport de la Commission, p. 69.